

**CIRCULAIRE N° 48 / 2018 – 25 septembre 2018**

**OBJET : CONCOURS DES ÉCOLES FLEURIES**

**DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux –  
Responsables Ecoles fleuries**

Chères et chers collègues

Vous voudrez bien prendre connaissance des dispositions prévues pour l'année Scolaire 2018/2019.

**1-** La remise des Prix d'Honneur et d'Excellence du Concours National 2018 aura lieu le **Mercredi 20 Mars 2019 au Lycée Pierre-Gilles de Gennes à Paris**.

Les dossiers devront être impérativement expédiés avant le 31/10/18.

**Le Jury national se réunira le 16/11/18 au** siège de la Fédération des DDEN.

**2-** La remise des Prix départementaux 2018 se fera sous la responsabilité des Présidents des Unions en étroite collaboration avec les Présidents de l'OCCE.

**3-** Pour le Concours National des Écoles Fleuries 2019, une circulaire sera diffusée prochainement.

**4-** Nous vous informons des nouvelles dispositions prévues par le Conseil Fédéral : Il ne sera accepté que le nombre de dossiers indiqué ci-dessous :

- 1 dossier pour au moins 5 Écoles participantes par département
- 3 dossiers maximum à partir de 15 Écoles participantes par département

**5-** Dans tous les départements le jardinage à l'école est une activité en plein développement. Tous les cycles scolaires sont concernés.

Pour mettre en valeur la richesse des actions pédagogiques autour du jardinage, il a été décidé en commun avec l'OCCE de **l'organisation d'une Journée départementale Écoles Fleuries, qui aura lieu le 19 juin 2019**. Une circulaire sera diffusée prochainement.

Aussi nous vous sollicitons pour mettre en place dès cette rentrée une Commission commune DDEN-OCCE pour le choix d'un lieu et des modalités de mise en place pour l'organisation d'ateliers et d'expositions, permettant de faire ensuite des propositions au DASEN de votre département. Cette Journée sera, nous n'en doutons pas, extrêmement valorisante pour les élèves, les enseignants et les DDEN.

Amitiés laïques et fédérales.

Eddy Khaldi Président  
Dominique Roblot Secrétaire générale

